



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Echelle 1:2500

altéreo
Délégation Urbanisme Centre Est
EUROPARC
7 Rue Pascal
69 500 BRON

- DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Zone UD : zone correspondant au centre ancien historique de la commune
 - Zone UC : zone urbaine mixte
 - Zone UG : zone urbaine à dominante d'habitat
 - Zone UGa : zone urbaine à la vocation spécifique
 - Zone UGc : zone urbaine à dominante d'habitat soumise à un risque d'éboulement
 - Zone US1 : zone dédiée aux équipements de santé du CHU
 - Zone US2 : zone dédiée aux équipements de santé de la Châtagneraie
 - Zone UI : zone d'activités économiques de Champs Madame / Pourliot
 - Zone UL : zone dédiée au complexe sportif de l'Arrière et de la Mourette
 - Zone 1AU : zone d'urbanisation future
 - Zone 2AU : zone d'urbanisation future dont l'ouverture à l'urbanisation est soumise à une évolution du document d'urbanisme
 - Zone N : zone naturelle
 - Zone N1 : zone naturelle d'activités de loisirs et sportives
 - Zone Nj : zone naturelle correspondant aux jardins potagers de la commune
 - STECAL Nj : secteur de taille et de capacité limitée nécessaire à l'entretien des jardins et aux activités maraîchères

- PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES**
- Elément du patrimoine bâti à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Protection des rez-de-chaussée commerciaux (article L151-16 du Code de l'Urbanisme)
 - Elément du patrimoine bâti à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Elément du patrimoine naturel à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Espace boisé classé (article L131-1 du Code de l'Urbanisme)
 - Secteur soumis à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Servitude de mixité sociale (article L151-15 du Code de l'Urbanisme)
 - Emplacement réservé (article L151-41 du Code de l'Urbanisme)
 - Bande d'implantation des constructions dans le Secteur de Taille et de Capacité Limitées

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- PPRNPI de l'Agglomération clermontoise : se reporter aux annexes du PLU
 - Amendement Dupont
 - Risque de mouvement de terrain
 - Risque d'éboulement
 - Cimetière

